Le Centre Régional des Energies Renouvelables s'installe sur la zone d'Atlansèvre

vendredi 27 janvier 2012, par lpe

Implanté depuis 2001 à Villiers en Plaine, le CRER (Centre régional des énergies renouvelables) construit actuellement son nouveau siège social – le premier bâtiment recevant du public, passif à énergie positive de l'ouest - à La Crèche, sur la zone économique d'Atlansèvre – Baussais.

C'est en juillet prochain que devrait être livré ce bâtiment de 450m² construit sur deux niveaux et pensé pour être le reflet de l'activité du CRER : conseiller les entreprises, les collectivités et les particuliers dans le domaine des énergies renouvelables.
« *Le CRER est une association qui emploie 8 personnes, ingénieurs pour la plupart et a deux types de missions : l'une d'intérêt général consiste à conseiller et accompagner les entreprises, collectivités et particuliers dans leurs choix d'équipements énergétiques renouvelables, l'autre est une mission de services (assistance à maîtrise d'ouvrage, formations qualifiantes). Nous accueillons chaque année 1200 stagiaires venus de tout l'ouest de la France pour des formations techniques en lien avec les énergies renouvelables : Quali PV…*
Nous avons choisi la zone Atlansèvre pour sa position centrale et le terrain pour sa visibilité : plus de 25000 véhicules passent chaque jour sur cet axe Niort-La Crèche » précise Denis Renoux, Directeur du CRER.

Un bâtiment éco-conçu

Avec cette construction, Atlansèvre espère attirer sur cette zone d'autres entreprises dédiées aux énergies renouvelables. Il faut dire qu'un gros travail de conception a été conduit pour ce bâtiment : il consommera moins de 15 kWh/m²/an, doté d'un mur en paille, d'une exposition optimisée, d'un triple vitrage, d'une triple VMC double flux, de capteurs solaires, d'un bardage bois, d'une isolation en fibre de bois et en ouate de cellulose et d'une chaudière à granulés bois (consommation d'une tonne par an environ). Un site Internet sera mis en place pour suivre le comportement énergétique du bâtiment en temps réel, sachant qu'il devrait produire davantage d'énergie qu'il en consommera. Le budget de cette

construction devrait être inférieur à 1550 €/m²/SHON (Surface habitable hors œuvre nette).

Site du CRER : www.crer.info
Sur www.atlansevre.fr ou 0549258315, toutes les informations utiles et une actualisation des terrains disponibles.

Publi-information

Autres sujets sur la construction à retrouver dansnotre journal de décembre 2011.